

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 796 571 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
24.09.1997 Bulletin 1997/39

(51) Int. Cl.⁶: A43B 5/16

(21) Numéro de dépôt: 97102276.9

(22) Date de dépôt: 13.02.1997

(84) Etats contractants désignés:
AT CH DE FR IT LI

(71) Demandeur: SALOMON S.A.
74370 Metz-Tessy (FR)

(30) Priorité: 18.03.1996 FR 9603565

(72) Inventeur: Demarchi, Jean-Louis
Duingt, 74410 Saint-Jorioz (FR)

(54) Ensemble chaussant constitué de deux éléments détachables

(57) Ensemble chaussant pour la pratique du sport, notamment chaussure de patin à roues en ligne, du type comprenant deux éléments (2 et 3), dont l'un interne (2) relativement souple forme un chausson ou chaussure amovible, et l'autre externe (3) relativement rigide comporte une coque, munie d'une ouverture longitudinale (5) à sa partie supérieure pour permettre l'introduction du chausson ou chaussure (2) dans ladite coque (3), puis son serrage sur le pied, par l'intermédiaire d'un lacet (9) reliant entre eux les bords interne (5A) et externe (5B) de ladite ouverture (5), lequel lacet (9) est également apte à coopérer simultanément avec la coque (3) rigide, par l'intermédiaire de moyens de liaison, caractérisé en ce que les moyens de liaison du chausson ou chaussure (2) avec la coque (3) sont constitués par au moins une sangle (10) issue chacune des zones latérales du chausson ou chaussure (2) duquel elle est solidaire et positionnée en regard de moyens de passage correspondants (11) ménagés également sur chacune des parties latérales de la coque rigide (3), la longueur de chacune des sangles (10) étant prévue de façon à pouvoir chevaucher extérieurement les côtés latéraux de la coque (3) et au moins une partie supérieure du chausson ou chaussure (2), avec laquelle elle est reliée par l'intermédiaire du lacet (9) coopérant en traction avec l'extrémité libre (10a) de chacune desdites sangles (10).

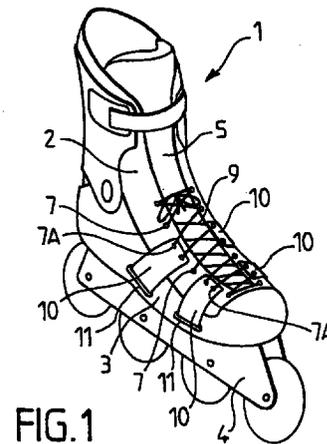


FIG. 1

EP 0 796 571 A1

Description

La présente invention concerne un ensemble chaussant pour la pratique du sport, notamment une chaussure de patin à roues en ligne.

Ce type de chaussure comprend dans certains cas de réalisation connus deux éléments dont l'un interne relativement souple forme un chausson ou une chaussure amovible et l'autre externe relativement rigide forme une coque comportant au moins une partie basse, rendue solidaire de la platine supérieure d'un patin. Cette coque est ouverte longitudinalement à sa partie supérieure pour permettre l'introduction du chausson ou chaussure. Le serrage s'effectue ensuite sur le pied par l'intermédiaire d'un lacet unique reliant entre eux les bords des quartiers interne et externe de ladite ouverture. Le lacet est également apte dans ce cas à coopérer simultanément avec la coque rigide par l'intermédiaire de moyens de liaison.

Un ensemble de ce type est connu par la demande de brevet n° 96.00833 déposée par la demanderesse et non pré-publiée.

Ainsi, il a été remédié à un inconvénient résidant dans le fait qu'il est toujours fastidieux pour un utilisateur de devoir effectuer un premier laçage de l'élément interne, -le chausson-, puis un second laçage de l'élément externe, -la coque solidaire du châssis-.

L'ensemble décrit dans la demande de brevet précitée ne présente pas d'inconvénient particulier. La présente invention a pour but de proposer une variante de réalisation particulièrement simple d'un ensemble chaussant, aisément démontable, de manière à dissocier facilement le chausson du reste de l'ensemble pour en effectuer le lavage par exemple, tout en assurant une liaison partante et sans jeu du chausson ou élément interne à l'élément externe rigide.

A cet effet, l'invention concerne un ensemble chaussant pour la pratique du sport, notamment chaussure de patin à roulettes ou à roues en ligne, du type comprenant deux éléments dont l'un interne relativement souple forme un chausson ou chaussure amovible et l'autre externe relativement rigide comporte une coque, rendue solidaire de la platine supérieure d'un patin, ouverte longitudinalement à sa partie supérieure pour permettre l'introduction du chausson ou chaussure, puis son serrage sur le pied, par l'intermédiaire d'un lacet reliant entre eux les bords interne et externe de ladite ouverture, lequel lacet est également apte à coopérer simultanément avec la coque rigide, par l'intermédiaire de moyens de liaison, caractérisé en ce que les moyens de liaison du chausson ou chaussure avec la coque sont constitués par au moins une sangle issue de chacune des zones latérales du chausson ou chaussure de laquelle elle est solidaire et positionnée en regard de moyens de passage correspondants ménagés également sur chacune des parties latérales de la coque rigide, la longueur de chacune des sangles étant prévue de façon à pouvoir chevaucher les côtés latéraux de la coque, et au moins une partie supérieure

du chausson ou chaussure avec laquelle elle est reliée par l'intermédiaire du lacet coopérant en traction avec l'extrémité libre de chacune desdites sangles, de façon à procéder simultanément au serrage du chausson ou chaussure sur le pied, et à la liaison du chausson ou chaussure à ladite coque.

La présente invention concerne également les caractéristiques qui ressortiront au cours de la description qui va suivre et qui devront être considérées isolément ou selon toutes leurs combinaisons techniques possibles.

Cette description donnée à titre d'exemple non limitatif fera mieux comprendre comment l'invention peut être réalisée en référence aux dessins annexés sur lesquels :

- la figure 1 représente en perspective un patin à roues en ligne équipé d'un ensemble chaussant selon l'invention,
- la figure 2 représente une vue en coupe transversale d'un patin selon la figure 1, effectuée au droit des moyens de serrage et de liaison d'un chausson ou chaussure amovible dans une coque basse solidaire du châssis,
- la figure 3 représente en perspective un patin selon la figure 1 duquel a été ôté le chausson,
- la figure 4 représente en perspective un chausson extrait de la coque basse du patin, selon la figure 3.

Le patin à roues en ligne 1 désigné sur les figures n'est cité qu'à titre d'exemple concret de réalisation. Il est évident qu'il pourrait s'agir de tout autre type de chaussure de sport ou ensemble chaussant pour la pratique de sport.

Il s'agit d'un ensemble chaussant comprenant deux éléments, dont l'un interne 2, est en fait constitué par un chausson ou une chaussure de marche amovible, relativement souple, et dont l'autre externe est en l'occurrence constitué par une coque basse 3 relativement rigide solidaire d'une platine supérieure 4 du patin 1 et apte à recevoir le chausson ou chaussure souple 2. Dans l'exemple représenté, l'élément externe rigide est complété par un collier rigide 15 articulé sur la coque basse et destiné à entourer, de façon connue en soi, la cheville de l'utilisateur.

Chacun de ces éléments interne 2 ou externe 3, donc le chausson ou la chaussure et la coque basse, comporte une ouverture d'introduction du pied respectivement 5 et 6.

Ces ouvertures 5 et 6 sont chacune délimitées par un bord interne 5A et un bord externe 5B pour l'une et 6A, 6B, pour l'autre.

Sur les bords 5A et 5B de l'ouverture 5 de l'élément interne 2, sont disposés des oeillets 7 ou autres moyens similaires de passage d'un lacet 9.

L'action en serrage sur les bords interne 5A et externe 5B respectifs de l'ouverture 5 s'effectue par traction sur un lacet ou câble unique 9, reliant entre eux, selon un parcours alternatif déterminé, les oeillets 7

précités pour constituer des moyens de fermeture et de liaison unique de l'ensemble chaussant, lors d'une traction sur les brins du lacet 9 agissant alors en serrage sur lesdits bords 5A et 5B pour les rapprocher l'un de l'autre et les maintenir en position de serrage sur le pied.

Selon l'invention, les moyens de liaison du chausson ou chaussure 2 avec la coque basse 3 sont constitués par au moins une sangle 10 issue de chacune des zones latérales du chausson ou chaussure 2 de laquelle est solidaire, chaque sangle étant positionnée en regard de lumières ou autres moyens de passage correspondants 11 ménagés également sur chacune des parties latérales de la coque basse rigide 3, la longueur de chacune des sangles 10 étant prévue de façon à pouvoir, après passage à travers lesdites lumières 11, chevaucher extérieurement les côtés latéraux de la coque basse 3, et de préférence au moins une partie supérieure du chausson ou chaussure 2, par l'intermédiaire du lacet 9 coopérant en traction avec l'extrémité libre 10a de chacune desdites sangles 10, simultanément au serrage du chausson 2 sur le pied.

La coopération du lacet 9 avec chacune des extrémités libres 10a des sangles 10 s'effectue par l'intermédiaire de crochets ou oeillets 7A réalisés sur lesdites extrémités 10a, et dans lesquels passe ledit lacet 9. Ces crochets ou oeillets 7A sont positionnés et en nombre tels à pouvoir s'intercaler entre une série de crochets ou oeillets 7 disposés sur chaque bord respectif interne 5A et externe 5B du chausson ou chaussure 2, de manière à assurer simultanément le serrage de celui-ci 2 et sa liaison avec la coque basse 3, mais indépendamment l'un de l'autre.

Selon le présent exemple de réalisation, le chausson 2 comporte, de part et d'autre de son ouverture 5 et de préférence disposées sur ses zones latérales inférieures, deux sangles 10 qui lui sont rapportées en regard de quatre lumières correspondantes 11 de la coque basse 2.

De ce fait, les extrémités libres 10a de chacune des sangles 10 comportent deux crochets ou oeillets 7A destinés à coopérer avec le lacet de serrage 9, coopérant par ailleurs avec les crochets ou oeillets 7 du chausson 2.

Préférentiellement, les sangles 10 de chaque paire d'ouverture 5 sont disposées en vis-à-vis de part et d'autre des zones latérales du chausson 2, dans la zone des métatarses et de la voûte plantaire.

Selon le présent exemple de réalisation, les sangles 10 sont rapportées sur les zones latérales du chausson 2 par piquage d'une couture.

Selon une variante de réalisation, les sangles 10 sont constituées par des extensions latérales d'une semelle ou première de montage du chausson 2 (non représentée sur le dessin).

Revendications

1. Ensemble chaussant pour la pratique du sport,

notamment chaussure de patin à roues en ligne, du type comprenant deux éléments (2 et 3), dont l'un interne (2) relativement souple forme un chausson ou chaussure amovible, et l'autre externe (3) relativement rigide comporte une coque, munie d'une ouverture longitudinale (5) à sa partie supérieure pour permettre l'introduction du chausson ou chaussure (2) dans ladite coque (3), puis son serrage sur le pied, par l'intermédiaire d'un lacet (9) reliant entre eux les bords interne (5A) et externe (5B) de ladite ouverture (5), lequel lacet (9) est également apte à coopérer simultanément avec la coque (3) rigide, par l'intermédiaire de moyens de liaison, caractérisé en ce que les moyens de liaison du chausson ou chaussure (2) avec la coque (3) sont constitués par au moins une sangle (10) issue de chacune des zones latérales du chausson ou chaussure (2) duquel elle est solidaire et positionnée en regard de moyens de passage correspondants (11) ménagés également sur chacune des parties latérales de la coque rigide (3), la longueur de, chacune des sangles (10) étant prévue de façon à pouvoir chevaucher extérieurement les côtés latéraux de la coque (3) et au moins une partie supérieure du chausson ou chaussure (2), avec laquelle elle est reliée par l'intermédiaire du lacet (9) coopérant en traction avec l'extrémité libre (10a) de chacune desdites sangles (10).

2. Ensemble selon la revendication 1, caractérisé en ce que la coopération du lacet (9) avec chacune des extrémités libres (10a) des sangles (10) s'effectue par l'intermédiaire de crochets ou oeillets (7A) réalisés sur lesdites extrémités (10a), selon un positionnement et un nombre tels à pouvoir s'intercaler dans une série de crochets ou oeillets (7) disposés sur chaque bord respectif interne (5A) et externe (5B) de l'ouverture (5) du chausson ou chaussure (2), de manière à assurer simultanément le serrage de celui-ci (2) et sa liaison avec la coque (3).

3. Ensemble selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le chausson (2) comporte de part et d'autre de ses zones latérales inférieures, deux sangles (10) qui lui sont rapportées en regard de quatre lumières correspondantes (11) de la coque basse (2).

4. Ensemble selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les extrémités libres (10a) de chacune des sangles (10) comportent deux crochets ou oeillets (7A) destinés à coopérer avec le lacet de serrage (9), coopérant par ailleurs avec les crochets ou oeillets (7) du chausson (2).

5. Ensemble selon l'une des revendications 3 ou 4, caractérisé en ce que les sangles (10) de chaque paire sont disposées en vis-à-vis sur chacune des

zones latérales du chausson (2), dans la zone des métatarses et de la voûte plantaire.

6. Ensemble selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les sangles (10) sont rapportées sur les zones latérales du chausson (2) par piquage d'une couture. 5
7. Ensemble selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que les sangles (10) sont constituées par des extensions latérales d'une semelle de montage du chausson (2). 10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

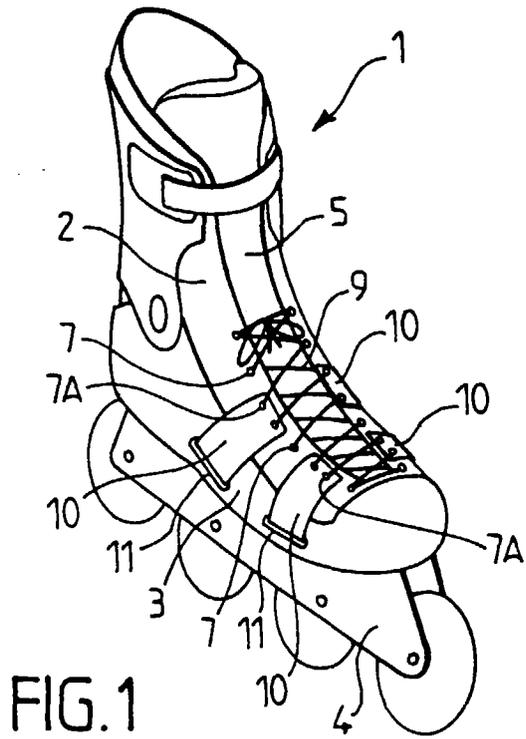


FIG. 1

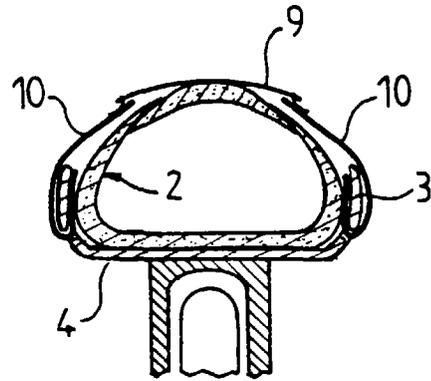


FIG. 2

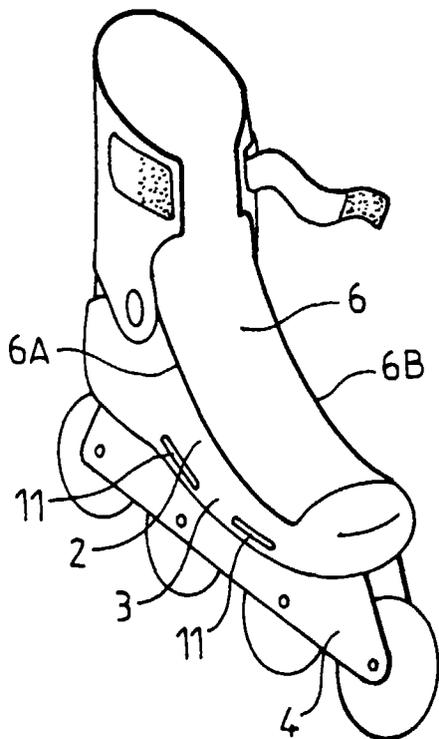


FIG. 3

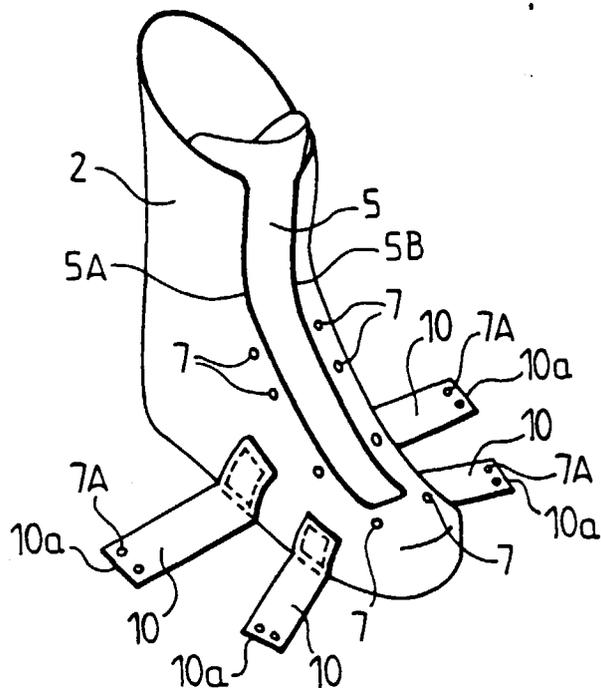


FIG. 4



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 97 10 2276

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	DE 11 91 717 B (F. FESL) * le document en entier * ---	1	A43B5/16
A	FR 2 668 072 A (VULLIERME INT.) * le document en entier * ---	1	
A	US 5 357 695 A (J. LU) * le document en entier * ---	1	
A	US 4 282 659 A (R. BOURQUE) * le document en entier * ---	1	
A	US 2 096 677 A (L. FASSETT) * le document en entier * -----	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A43B
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
LA HAYE	4 Juin 1997	Declerck, J	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P/M/C02)